



# PRÉFET DU CANTAL

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Aurillac, le 1er juillet 2021.

### SECURITE ROUTIERE

Prévention routière "Départ en vacances"

En 2020, le nombre d'accidents dans le Cantal a fortement augmenté, avec 125 accidents contre 87 en 2019, et 146 blessés contre 86 en 2019.

Les six premiers mois de l'année 2021 montrent une tendance au maintien de haut niveau d'accidentologie avec 48 accidents corporels contre 41 pour la même période en 2020.

Comme au niveau national, les causes des accidents sont multiples. Néanmoins, les facteurs comportementaux tels que la vitesse excessive ou inadaptée, la conduite sous influence d'alcool ou de stupéfiants, ou l'inattention, sont les premières causes des accidents corporels, et plus particulièrement des accidents mortels.

De plus, les conditions climatiques de ces derniers jours, durant lesquels de nombreux accidents matériels ont été enregistrés, rappellent que le Cantal est un territoire de montagne, avec des routes sinueuses et/ou pentues, où la météo peut évoluer rapidement et rendre les conditions de circulation délicates. L'adaptation du comportement face à ces aléas est un des meilleurs moyens d'éviter ces drames humains que sont les accidents de la route.

A l'approche des départs en vacances, période pendant laquelle la fréquentation des routes cantaliennes s'annonce importante, Serge Castel, préfet du Cantal, en présence de la gendarmerie du Cantal, s'est rendu le 1er juillet sur un contrôle routier sur la RN122 à La Chapelle d'Alagnon afin de rappeler ces règles de sécurité et sanctionner les comportements dangereux sur les routes.

Par ailleurs, le bureau éducation et sécurité routière de la préfecture, a mené une opération de prévention et sensibilisation sur les bonnes pratiques pour les départs en vacances, accompagnée de distribution d'accessoires pour les enfants.

**Service de la représentation de l'État  
et de la communication interministérielle**

Tél. : 04.71.46.23.14 / 04. 71. 46, 23.72

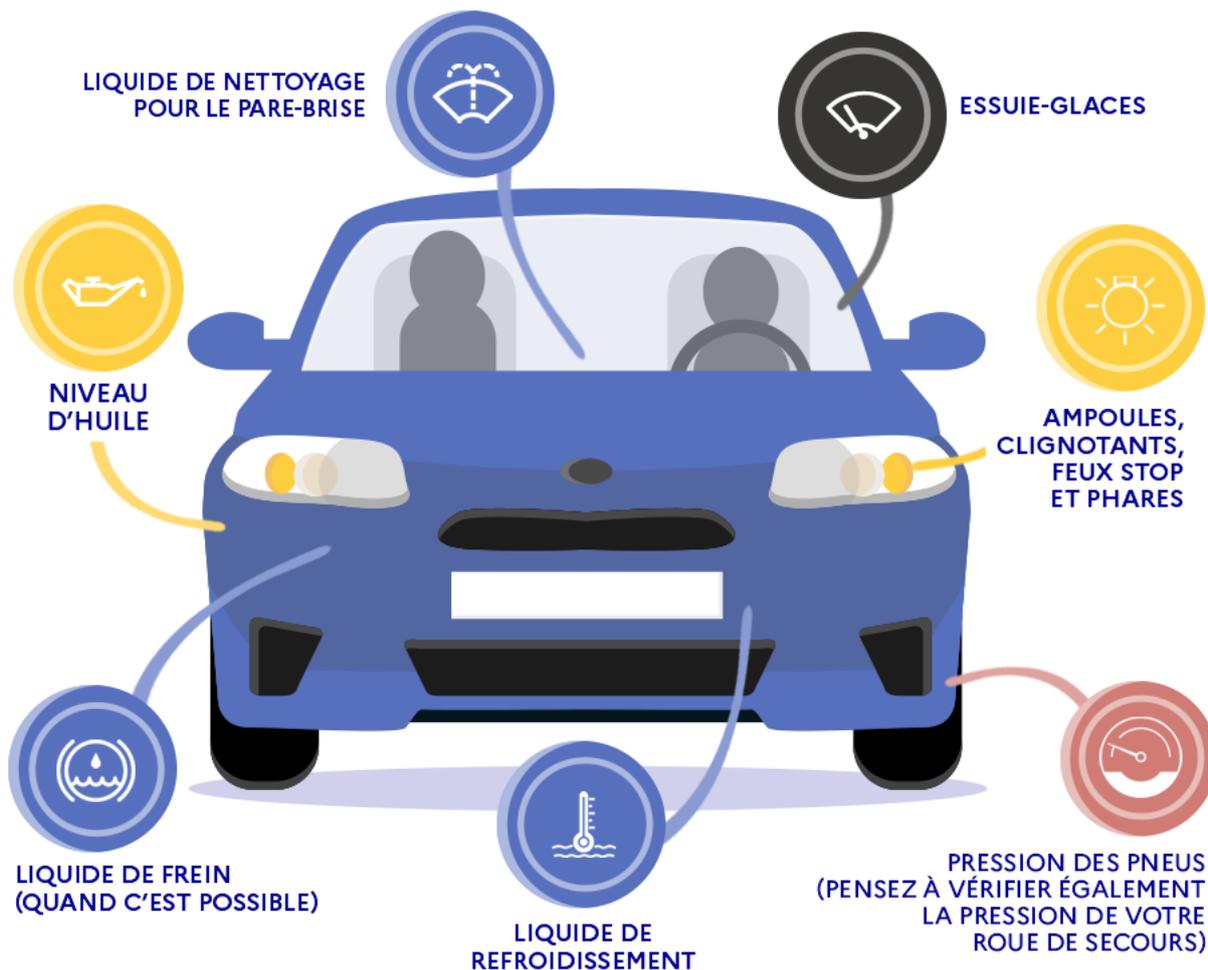
Mél. : [pref-communication@cantal.gouv.fr](mailto:pref-communication@cantal.gouv.fr)



2 cours Monthyon  
15 000 AURILLAC

**SÉCURITÉ ROUTIÈRE**  
**VIVRE, ENSEMBLE.**

# LES CONTRÔLES À FAIRE SOI-MÊME AVANT UN DÉPART



**Service de la représentation de l'État  
et de la communication interministérielle**

Tél. : 04.71.46.23.14 / 04. 71. 46, 23.72

Mél. : [pref-communication@cantal.gouv.fr](mailto:pref-communication@cantal.gouv.fr)



2 cours Monthyon  
15 000 AURILLAC